

TD

Très  
Difficile

## INFOS

Commune : Laboule

Départ : du centre  
du village

Distance : 15,2 km

Dénivelé : 776 m

Balisage :  et 

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

Cet itinéraire se déroule en montagne et peut poser quelques problèmes d'orientation par temps de brouillard sur les parties sommitales. La traversée des crêtes du Tanargue et la descente par la piste du Chantor sont vivement déconseillées par temps d'orage et de neige. Attention aux passages à gué pendant les crues.

Soyez attentifs aux troupeaux sur l'alpage du Tanargue (pas de chien SVP).

Se garer à la Pierre Plantée à 500 m panneau, au niveau de la réserve d'eau incendie. Face au panneau, prenez les escaliers à gauche et suivez la direction **La Grangette 7,1 km, La Croix de Bauzon 9,6 km** jusqu'à la maison en verre. À 300 m, laissez sur la gauche l'itinéraire jaune et bleu (tour de Laboule) et prenez le sentier qui s'élève à droite vers le nord, dominant la rive gauche du ruisseau de la Pialade. Après la deuxième grange ruinée, franchissez le ruisseau à gué pour le longer en rive droite sous les noisetiers sur environ 300 m. Un nouveau gué précède deux épingles et une traversée ascendante dans un sous-bois de chênes. Un court passage

descendant conduit à un troisième passage à gué, suivi d'une traversée à flanc vers le sud qui nous amène sur la crête de la Pialade. Le sentier dessine quelques épingles au milieu des genets pour rejoindre un col peu marqué à l'ouest d'un grand bois de fayards d'où la bergerie est visible. Un petit bout de piste permet d'atteindre le ruisseau de l'Anglanier que l'on traverse. En quelques grandes épingles, le sentier traverse la Plaine Redonde pour déboucher 140 m plus haut sur une piste au-dessus du Ranc des Barres. Continuez la piste à gauche jusqu'à **Rocher des Barres**.

## Rocher des Barres

Suivez la direction **Col des Langoustines 4,4 km, La Souche 8,2 km** par le GRP tour du Tanargue, balisé en rouge et jaune. Le retour s'effectue par les crêtes sommitales du Tanargue

(Attention : par temps d'orage ou de neige, il est préférable d'utiliser l'itinéraire de montée !). Après une brève remontée, traversez une deuxième plaine, puis une troisième avec un col plus marqué ouvert sur le versant nord. Suivez une piste caillouteuse dont la pente s'accroît vers le **Cros de l'Aygue**.

## Cros de l'Aygue

Prenez la direction **Laboule 6,4 km**. Quittez le GRP et prenez en suivant le balisage jaune et blanc la piste DFCI qui par le Chantor conduit aux **Cebeyres**.

## Les Cebeyres

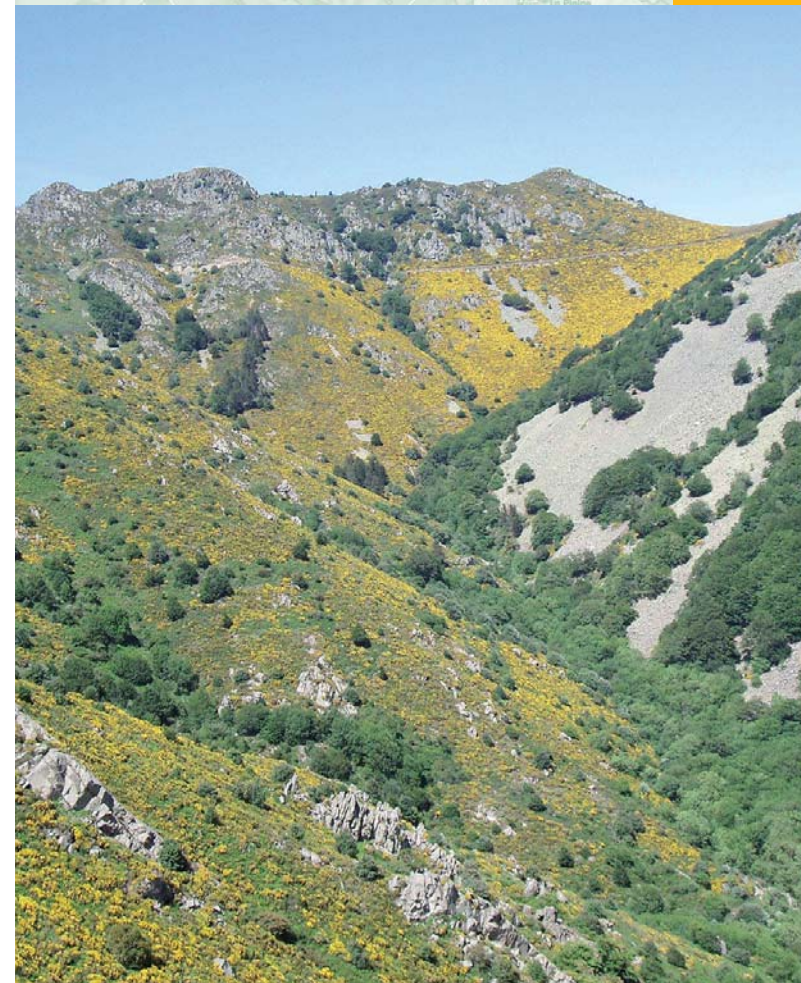
Prenez la direction **Laboule 0,4 km** pour revenir au village.

Promenades et randonnées à  
**Valgorge - Laboule**

**Le Sentier du Chalas**  
**Le Sentier des Granges**



FICHE 10



**randonnée  
pédestre**

**en Pays Beaume Drobie**







AF

Assez Facile



## INFOS

Commune : Valgorge  
 Départ : devant le Centre Social Intercommunal  
 Distance : 8,4 km  
 Dénivelé : 579 m  
 Balisage :  et 

Attention, le sentier traverse à plusieurs reprises des clôtures de parcs à bestiaux. Par respect pour les éleveurs, pensez à les refermer correctement.

Prenez la route goudronnée en direction de Loubaresse. Vous arrivez à la caserne des pompiers. Descendez après celle-ci et avant le premier lampadaire allez au fond du terre plein à droite pour retrouver les balises rouges et jaunes sur un rocher. Le sentier se poursuit sous les châtaigniers puis sur d'anciennes terrasses jusqu'au hameau de **Saint-Martin** qu'il faut longer par dessous.



## Saint-Martin

Suivez la direction **Loubaresse 7,2 km** (GRP Le Cévenol) en passant dans le hameau, puis obliquez à droite pour rejoindre la route goudronnée. Prenez là à gauche puis quittez là aussi à gauche par une piste qui passe un portail. Suivez bien le balisage du GRP Le Cévenol. sur ce chemin jusqu'au Chambon à l'entrée duquel vous rejoignez une route goudronnée A la fin de cette route, après les maisons, tournez à droite et remontez sur la route départementale qu'il faut prendre à gauche. Après 200 mètres,



prenez un sentier qui monte à droite et coupe à nouveau la route pour rejoindre **Le Couderc** en montant à flanc de colline.

## Le Couderc

Prenez la direction **Le Chalas 2,4 km, Valgorge 4,6 km** en quittant le GRP Le Cévenol. Le chemin rejoint rapidement la route départementale n°24 qu'il faut prendre à droite. Traversez le hameau du Couderc et conti-

nuez sur la route. Dans la première épingle à cheveu après le hameau, prenez le sentier sur la gauche. Suivez bien le balisage qui vous conduit à traverser bois puis landes à **Le Ségur**.

## Le Ségur

Prenez la direction **Valgorge 3,1 km** en suivant le chemin. Traversez le ruisseau, puis poursuivez sur ce chemin sous la châtaigneraie jusqu'au première mai-

sons du Chalas. Obliquez à droite pour descendre après les premières maisons. Le chemin s'oriente vers la gauche et arrive au hameau de **Chalas**.

## Le Chalas

Prenez la direction **Valgorge 2,2 km** en descendant dans le hameau. Traversez la route puis prenez les escalier en face. Le chemin descend entre deux murets puis rejoint des châtaigniers pour arriver sur une route. Traversez là et partez en face vers les maisons, avant de revenir sur la route et de la suivre à droite. Quittez la route à droite avant les dernières maisons et descendez jusqu'à **Le Derlay**.

## Le Derlay

Prenez la direction **Valgorge 1,6 km**. Le chemin longe la pente avant d'obliquer à droite et de s'engager sous des arbres puis il continue tout droit avant de serpenter au niveau de quelques maisons puis d'arriver à Valgorge en descendant sous les arbres. Dans Valgorge, obliquez à droite pour suivre la rue principale et remonter jusqu'au point de départ.



## Les fours :

Deux fours à bois subsistent encore le long du sentier, au Couderc et à Chalas. Ils sont encore allumés plusieurs fois dans l'année.